

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030192 – MDE 14/030/2003

Action complémentaire sur l'EXTRA 12/03 (MDE 14/006/2003 du 11 février 2003) et suivante (MDE 14/011/2003 du 27 février 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

IRAK

les habitants de l'Irak et des pays limitrophes

Londres, le 20 mars 2003

Le 20 mars, les États-Unis, le Royaume-Uni et leurs alliés ont lancé une action militaire contre l'Irak.

Amnesty International craint que cette guerre n'ait des conséquences catastrophiques, tant sur le plan des droits humains que du point de vue humanitaire. L'organisation exhorte tous les gouvernements impliqués à respecter strictement les obligations qui leur incombent aux termes du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire.

Les inquiétudes de l'organisation sont particulièrement vives en ce qui concerne la sécurité de la population civile irakienne, et notamment des enfants. En effet, les civils risquent d'être pris pour cibles lors des attaques menées par les militaires, ou d'être les victimes innocentes d'attaques menées sans discrimination ou au moyen d'armes prohibées. L'interruption du fonctionnement des services de première nécessité et de la distribution des produits de base risque également d'avoir de graves répercussions sur le plan humanitaire.

L'intervention militaire pourrait aussi inciter les autorités irakiennes, les groupes armés d'opposition et toutes les autres personnes impliquées dans le conflit à se livrer à des atteintes aux droits humains généralisées. Dans un tel contexte, les femmes pourraient être particulièrement en danger.

Pour obtenir de plus amples informations sur la position d'Amnesty International vis-à-vis de la crise irakienne, veuillez consulter le site Internet suivant : http://efai.amnesty.org/special/irak/iraq_crisis_fra.htm

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue), exhortez tous les gouvernements impliqués dans l'intervention militaire en Irak à :

- veiller à ce que les civils et les biens civils ne soient pas pris pour cibles lors des attaques ;
- interdire le recours aux armes chimiques, biologiques ou nucléaires, ainsi que l'utilisation d'autres armes non discriminantes par nature telles que les mines antipersonnel et les armes à dispersion ;
- veiller à ce que tous les détenus civils soient traités avec humanité, puissent contester le bien-fondé de leur détention et soient inculpés ou jugés dans des délais raisonnables ou remis en liberté ;
- faire en sorte que la sécurité de la population irakienne soit garantie et que ses besoins humanitaires soient pleinement satisfaits, notamment en matière d'approvisionnement en nourriture et en eau, d'assainissement, d'hébergement et de soins médicaux ;
- soutenir et faciliter le déploiement en Irak, dès que les conditions requises en termes de sécurité seront réunies, de personnes chargées de surveiller la situation des droits humains dans ce pays.

APPELS À : Veuillez écrire à deux ou trois des responsables suivants. Vous pouvez également envoyer des appels à votre gouvernement s'il participe ou envisage de participer à l'intervention militaire.

Président des États-Unis :

President George W. Bush
The White House, Office of the President
1600 Pennsylvania Avenue
Washington DC 20500
États-Unis

Fax : + 1 202 456 2461 (il est possible que cette ligne soit très souvent occupée ; merci de faire preuve de persévérance)

Courriers électroniques : president@whitehouse.gov

Formule d'appel : *Dear Mr President, / Monsieur le Président,*

Secrétaire à la Défense :

The Honorable Donald Rumsfeld
Secretary of Defense
Office of the Secretary
The Pentagon
Washington DC 20301
États-Unis

Fax : + 1 703 697 8339

Courriers électroniques : public@defenselink.mil

Formule d'appel : *Dear Secretary of Defense, / Monsieur le Secrétaire à la Défense,*

Secrétaire d'État américain :

The Honorable Colin Powell
Secretary of State
2201 C Street, N.W.
Washington DC 20520
États-Unis

Fax : + 1 202 261 8577

Formule d'appel : *Dear Secretary of State, / Monsieur le Secrétaire d'État,*

Premier ministre du Royaume-Uni :

Rt Hon Tony Blair MP
Prime Minister
Prime Minister's Office
10 Downing Street, London SW1A 2AA, Royaume-Uni
Fax : + 44 207 925 0918

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de la Défense :

Rt Hon Geoffrey Hoon MP
Secretary of State for Defence
The Ministerial Correspondence Unit
Room 222, Old War Office, Whitehall
London SW1A 2EU, Royaume-Uni

Courriers électroniques : public@ministers.mod.uk

Formule d'appel : *Dear Secretary of State, / Monsieur le Ministre,*

Premier ministre espagnol :

José María Aznar
Presidente del Gobierno
Complejo de la Moncloa
28071 Madrid, Espagne

Fax : + 34 913 900 217

Courriers électroniques : jmaznar@presidencia.gob.es

Formule d'appel : *Monsieur le Premier ministre,*

Ministre espagnol de la Défense :

Federico Trillo-Figueroa y Martinez Conder
Ministro de Defensa
Paseo de la Castellana 109
28071 Madrid, Espagne
Fax : + 34 913 955 092

Formule d'appel : *Monsieur le Ministre,*

Les lettres adressées au président Saddam Hussein doivent être envoyées directement à l'ambassade d'Irak ou, à défaut, à la représentation des intérêts de l'Irak dans votre pays. Dans ce second cas, joignez une lettre d'accompagnement dans laquelle vous expliquerez vos objectifs, invitez les responsables de cette représentation à vous aider à obtenir une réponse et demandez que votre lettre soit transmise aux responsables du gouvernement irakien à Bagdad.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*